

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4^E ANNÉE DU PRIMAIRE

Objet : Programme de vaccination en milieu scolaire

Dans le cadre du programme de vaccination en milieu scolaire, le vaccin contre l'hépatite A et le vaccin contre les virus du papillome humain (VPH) sont offerts gratuitement à tous les jeunes de la 4^e année du primaire.

Une clinique de vaccination aura lieu à l'école Saint-Clément édifice ouest en date du :

14 Mars 2024

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Vous trouverez ci-joint un dépliant d'information comprenant un formulaire de consentement à la vaccination contre l'hépatite A et contre les VPH. Pour vous aider à prendre une décision éclairée au sujet de cette vaccination, le dépliant d'information contient aussi une liste de sites Internet qui offrent de l'information sur les vaccins contre l'hépatite A et contre les VPH. Vous pouvez également consulter la section Vaccination du site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [Québec.ca/vaccination](http://Quebec.ca/vaccination).

Il est très important que vous remplissiez toutes les sections du formulaire de consentement, même si vous refusez que votre enfant se fasse vacciner ou même s'il ou elle a déjà reçu l'un ou l'autre des vaccins. Vous devez remplir le formulaire de consentement, le signer et le retourner à l'école **pour le 12 Mars 2024**.

Si l'école ne l'a pas déjà, vous devez également fournir le carnet de vaccination de votre enfant, que vous acceptiez la vaccination ou non. L'infirmière scolaire validera et consignera les informations du carnet de vaccination, incluant les doses qui seront administrées à votre enfant.

VACCINATION

Si vous acceptez la vaccination, votre enfant recevra une dose de vaccin contre l'hépatite A et une dose de vaccin contre les VPH en même temps. Il n'y a aucun risque à recevoir plusieurs vaccins lors d'une même séance de vaccination. Cette pratique est sécuritaire et répandue dans le monde entier. Il est important de recevoir toutes les doses requises pour avoir une bonne protection.

Le jour de la vaccination :

- de préférence, faites porter un chandail à manches courtes à votre enfant pour faciliter la vaccination;
- votre enfant doit manger et boire comme d'habitude;
- votre enfant doit pouvoir fournir son carnet de vaccination si celui-ci n'a pas été transmis avec le formulaire de consentement.

Si votre enfant est malade ou s'absente de l'école le jour de la vaccination ou si vous désirez accompagner votre enfant lors de sa vaccination, l'infirmière scolaire vous informera de la marche à suivre.

Les principales réactions que peuvent causer les vaccins contre l'hépatite A et contre les VPH sont sans gravité et de courte durée. Si votre enfant a déjà fait une réaction importante à la suite d'une vaccination, dites-le à l'infirmière scolaire.

Si vous désirez d'autres informations, vous pouvez appeler l'infirmière en charge de la vaccination, Elaine Sansoucy au 514-240-1031.

Nous vous remercions de votre collaboration.
L'équipe du scolaire, programme école en santé
CIUSSS Centre Ouest de l'île de Montréal